

Séance du 1<sup>er</sup> juin 2017

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mai 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Iriart, Mme Wagner conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Belbaraka à M. Boutonnet ; Mme Destin à M. Laiguillon.

**ABSENTS** : Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

Mme Durruty présente le rapport suivant :

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES** - Modification du tableau des effectifs.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir modifier le tableau des effectifs comme suit :

**- CREATIONS DE POSTES :**

- Filière administrative
  - 1 poste de rédacteur
  - 2 postes d'adjoint administratif

- Filière culturelle
  - 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>e</sup> classe
- Filière médico-sociale
  - 1 poste d'agent social à temps non complet 50%
- Filière technique
  - 2 postes de technicien principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 2 postes de technicien
  - 2 postes d'adjoint technique

- CREATIONS DE POSTES suite à commission administrative paritaire du 24 mai 2017 :

- Filière administrative
  - 3 postes d'attaché hors classe
  - 2 postes d'attaché principal
  - 1 poste de rédacteur principal de 1<sup>re</sup> classe
  - 3 postes de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 12 postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe
  - 14 postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 2 postes d'adjoint administratif
- Filière animation
  - 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 1 poste d'adjoint d'animation
- Filière culturelle
  - 1 poste d'attaché principal de conservation du patrimoine
  - 3 postes d'adjoint du patrimoine principal de 1<sup>re</sup> classe
  - 5 postes d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>e</sup> classe
- Filière médico-sociale
  - 2 postes de puéricultrice hors classe
  - 14 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>re</sup> classe
  - 20 postes d'agent spécialisé principal de 1<sup>re</sup> classe des écoles maternelles
  - 2 postes d'agent social principal de 1<sup>re</sup> classe
  - 2 postes d'agent Agent social principal de 2<sup>e</sup> classe
- Filière sécurité
  - 1 poste de chef de service de police municipale principal de 1<sup>re</sup> classe
  - 1 poste de chef de service de police municipale principal de 2<sup>e</sup> classe
- Filière sportive
  - 2 postes d'opérateur des activités physiques et sportives principal
- Filière technique
  - 1 poste de technicien principal de 1<sup>re</sup> classe
  - 2 postes de technicien
  - 14 postes d'agent de maîtrise principal
  - 4 postes d'agent de maîtrise

- 59 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>re</sup> classe
- 41 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe

- SUPPRESSIONS DE POSTES ayant fait l'objet d'un rapport présenté au comité technique du 7 avril 2017, conformément à l'article 97 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée :

- Filière administrative
  - 1 poste d'attaché
  - 3 postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe
- Filière technique
  - 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>re</sup> classe

- SUPPRESSIONS DE POSTES suite à commission administrative paritaire du 24 mai 2017 :

- Filière administrative
  - 3 postes de directeur
  - 2 postes d'attaché
  - 3 postes de rédacteur
  - 12 postes d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 15 postes d'adjoint administratif
- Filière animation
  - 1 poste d'animateur principal de 1<sup>re</sup> classe
  - 1 poste d'adjoint d'animation
- Filière culturelle
  - 1 poste d'attaché de conservation du patrimoine
  - 3 postes d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 5 postes d'adjoint du patrimoine
- Filière médico-sociale
  - 2 postes de puéricultrice de classe supérieure
  - 15 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 20 postes d'agent spécialisé principal de 2<sup>e</sup> classe des écoles maternelles
  - 2 postes d'agent social principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 2 postes d'agent Agent social
- Filière sécurité
  - 1 poste de chef de service de police municipale principal de 2e classe
  - 1 poste de chef de service de police municipale
- Filière sportive
  - 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives
  - 2 postes d'opérateur des activités physiques et sportives qualifié

- Filière technique
  - 1 poste de technicien principal de 2e classe
  - 1 poste d'agent de maîtrise principal
  - 14 postes d'agent de maîtrise
  - 2 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>re</sup> classe
  - 61 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe
  - 42 postes d'adjoint technique

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. Iriart, Mme Wagner s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ  
CONFORME AU REGISTRE  
Par délégation du Maire,  
Dominique Foulon  
Directeur général adjoint